



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°2024 - 48

TARIF PRESTATION CHOMAGE 2025

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le 28 novembre à 09 Heures,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20, avenue des Droits de l'Homme à ORLÉANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents et pouvoirs : 22

Quorum : **16**

Date de convocation : 21 novembre 2024

Présents :

- Madame GALZIN Florence - Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel - Adjoint au Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie – Maire de Lorris
- Monsieur FEVRIER Albert – Maire de Ladon
- Monsieur DEMAUMONT Franck – Maire de Chalette sur Loing
- Madame DESNOUES Véronique - Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Monsieur BRICHARD Gérard – Maire de Desmonts
- Monsieur HARDOUIN Patrick – Maire de Neuville aux Bois
- Madame AUVRAY Chantal - Adjointe au Maire de Sermaises
- Madame MELZASSARD Corinne – Conseillère municipale de Château-Renard
- Monsieur NIEUVIARTS Hervé – Maire de Marcilly en Villette
- Monsieur MESAS Jacques – Maire de Beaugency
- Monsieur TURPIN Joël – Maire de Saint Martin d'Abbat
- Monsieur CHOUIN Stéphane – Maire de Saint Hilaire Saint Mesmin
- Madame LEVY Véronique – Maire d'Aulnay la Rivière
- Monsieur LACROIX Bruno – Adjoint au maire de Fleury les Aubrais
- Monsieur GABELLE Jean-Pierre - Conseiller Départemental

Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- | | | |
|------------------------------|---|---------------------------|
| - Madame DURANT-GABORIT Anne | à | Madame GALZIN Florence |
| - Monsieur RIVIERE William | à | Monsieur BRICHARD Gérard |
| - Monsieur CAMMAL Francis | à | Madame MARTIN Valérie |
| - Madame FLEURY Line | à | Madame MELZASSARD Corinne |
| - Monsieur JACQUET David | à | Monsieur LACROIX Bruno |

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, était excusée à la réunion.

Madame la Présidente expose que par délibération du 25
d'Administration a fixé les tarifs suivants :

Prestations	Tarif par prestation
Étude d'un nouveau dossier :	
<ul style="list-style-type: none"> • Etude du droit initial à indemnisation chômage • Aide à la reprise ou la création d'entreprise 	100 €
<ul style="list-style-type: none"> • Simulation du droit initial à indemnisation chômage 	70 €
Étude de dossier existant :	
<ul style="list-style-type: none"> • Reprise d'un dossier antérieur • Etude du droit en cas de reprise 	31 €
<ul style="list-style-type: none"> • Etude du droit <ul style="list-style-type: none"> ✓ En cas de reprise avec droit d'option ✓ En cas de droit d'option ✓ En cas de rechargement des droits ✓ En cas de perte d'activité conservée • Mise à jour du dossier après simulation 	50 € par prestation
L'actualisation des allocataires :	
Suivi mensuel si au moins 5 dossiers actifs au 1 ^{er} janvier de l'année	50 € par mois
Etude de l'actualisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Entre 1 et 49 actualisations • Entre 50 et 99 actualisations • Plus de 100 actualisations 	15 € 10 € 7 €
<ul style="list-style-type: none"> • Etude de réactualisation des données selon les délibérations de l'Unedic pour les allocataires sans suivi mensuel 	15 €
Les calculs :	
<ul style="list-style-type: none"> • Indemnité de licenciement • Indemnité de rupture conventionnelle 	40 €

Il est proposé de reconduire ces tarifs pour l'année 2025.

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
ORLÉANS, le 05 décembre 2024

La Présidente



Florence GALZIN